

SÉANCE du 16 novembre 2017

Le seize novembre deux mille dix-sept, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 novembre 2017, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Dominique JAILLIER.

Présents : Dominique JAILLIER, Maire, Magali LOINARD, 1^{ère} adjointe, Gérard LÉTARD, 2^{ème} adjoint, Anne-Pascale LECLERC, 3^{ème} adjointe, Bertrand TOUEILLE, Ludovic DUTERTRE, Fanny MORILLON, Stéphane MARCHAND, Olivier GUILLET, Patrice CHRÉTIEN, Aurélie BROSSIER et Gaël PINEAU.

Excusés : Mickaël MOURIN, Alain CHAUVEAU et Gwénaëlle REILLON.

Madame Aurélie BROSSIER est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 15
Quorum de l'assemblée : 08
Nombre de membres présents : 12
Votants : 12

COMMANDE PUBLIQUE

- Salle des sports : avancé du dossier

PERSONNEL COMMUNAL

- Convention de mise à disposition d'un agent communal auprès de l'OGEC de l'école St Julien de Laigné
- Remboursement examen médical d'un agent communal

INTERCOMMUNALITE

- Commune nouvelle de Prée-d'Anjou
- SIVU

FINANCES PUBLIQUES

- Convention d'adhésion au libricel IPARAPHEUR

ENVIRONNEMENT

- Enquête publique complémentaire GAEC DUTERTRE
- Lafarge Granulats France - Château-Gontier et Marigné-Peuton (53) : demande de renouvellement et d'extension d'autorisation de carrière - rapport de cadrage

QUESTIONS DIVERSES ET IMPREVUES

- Bilan de l'accueil de loisirs été 2017 organisé par Familles Rurales

Monsieur le Maire ouvre la séance.

EXAMEN DES DOSSIERS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR :

Le procès-verbal du conseil municipal du 19 octobre 2017 est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Le conseil municipal en délibère et adopte le compte-rendu à l'unanimité des membres présents.

COMMANDE PUBLIQUEQUESTION 1.1 - Salle des sports : avancé du dossier

Monsieur le Maire informe que les protections, barricades de chantier ont été positionnées. Un passe pour les travaux a été remis en mairie et aux artisans. Intervention de l'entreprise VAUGEOIS pour la mise en sécurité, dépose électricité et plomberie à partir de la semaine prochaine. La protection des sols a été réalisée par l'entreprise REBOURS. Le coffret pour l'éclairage des terrains de foot va être déplacé de façon définitive dans la partie « club house ». Les conseillers font remarquer que le parking auprès du terrain de football est mal éclairé.

PERSONNEL COMMUNAL

QUESTION 2.1 - Convention de mise à disposition gratuite d'un agent communal auprès de l'école St Julien de Laigné

Délibération n°2017-DELIB-11-01

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'ATSEM de l'école privée St Julien de Laigné est en arrêt maladie du 16 au 24 novembre 2017. Il propose que Madame Sabrina DUMAS, adjoint technique en charge de la garderie péri-scolaire, assure son remplacement du 16 au 17 novembre 2017.

Il convient donc d'élaborer une convention de mise à disposition gratuite d'un agent communal au profit de l'école St Julien de Laigné.

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition gratuite d'un agent communal au profit de l'école St Julien de Laigné pour assurer le remplacement de l'ATSEM du 16 au 17 novembre 2017.

Il ajoute que Madame Faustine DEROUIN, agent technique communal, assurera le remplacement de l'ATSEM du 20 au 24 novembre 2017 en contrat direct avec l'OGEC de l'école St Julien de Laigné.

QUESTION 2.2 - Remboursement examen médical d'un agent communal

Délibération n°2017-DELIB-11-02

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur André MICHEL a fait l'avance de frais pour son examen médical nécessaire au renouvellement de validité de son permis de conduire poids lourd.

Il s'agit donc de rembourser Monsieur André MICHEL d'un montant de 36.00 euros.

Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité de rembourser la somme avancée par Monsieur André MICHEL d'un montant de 36.00 euros.

INTERCOMMUNALITE

QUESTION 3.1 - Commune nouvelle de Prée-d'Anjou

Compte-rendu des commissions :

↳ **Enfance (résumé fait par l'adjointe, Anne-Pascale Leclerc)**: Il est important qu'un local soit dédié à l'accueil de loisirs : salle du conseil (les réunions de conseil seront déplacées à Ampoigné de façon provisoire). Le restaurant scolaire serait séparé en 2 parties, une partie pour la restauration et l'autre pour les activités de l'accueil de loisirs. Le dortoir serait celui de l'école St Julien avec une mise à disposition gratuite des lieux.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec Mme FOUCAULT de Familles rurales :

- le 8 novembre : afin d'étudier la répartition des agents communaux de Laigné et Ampoigné en fonction des besoins de la mise en place du nouveau service dans le respect du taux d'encadrement.
- le 9 novembre : le projet éducatif élaboré par l'organisateur, essentiel pour la construction du projet pédagogique construit par le coordinateur.
- le 10 novembre : rencontre avec les agents pour les informer sur le projet.

Concernant l'offre d'emploi du coordinateur enfance, sur 25 candidatures reçues, 5 personnes vont avoir un entretien le jeudi 23 novembre 2017.

Le prochain comité de pilotage aura lieu le jeudi 30 novembre afin d'étudier l'organisation et la tarification de ce nouveau service.

↳ **Communication (résumé fait par l'adjointe, Magali Loinard):** le bulletin municipal d'environ 8 pages est en cours de préparation ainsi qu'un guide sur les associations, les évènements et les entreprises. La configuration du nouveau site internet est aussi en cours d'élaboration. Le résultat du sondage effectué auprès des habitants pour le logo et le nom des habitants sera dévoilé lors des vœux. La prochaine réunion aura lieu le jeudi 23 novembre 2017.

QUESTION 3.2 - Retrait de la commune du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)

Monsieur le Maire informe que la réunion du SIVU initialement prévu le 15 novembre est reportée au mercredi 22 novembre à 20h00, salle du conseil à Chemazé. L'ordre du jour de cette réunion est le bilan sur les activités des vacances d'avril, d'été et de la Toussaint.

Délibération n°2017-DELIB-11-03

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu un mail de la Mairie de Chemazé sur la dissolution du SIVU au 31 décembre 2017. Pour cela, chaque commune membre doit délibérer pour se retirer du SIVU pour qu'ensuite le syndicat accepte le retrait et prononce sa dissolution.

Il propose que la commune de Laigné se retire du SIVU.

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **décide** de se retirer du SIVU Anim'Jeunesse,
 - **autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.
-

FINANCES PUBLIQUES

QUESTION 4.1 - Convention d'adhésion au libricel IPARAPHEUR

Délibération n°2017-DELIB-11-04

Monsieur le Maire présente la convention d'adhésion au libricel IPARAPHEUR (signature électronique) avec le centre de gestion de la Mayenne.

Une cotisation annuelle de 44.10 € TTC sera acquittée auprès du CDG53.

La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans et pourra toutefois être prorogée par avenant avec l'accord mutuel des parties.

Il propose de signer cette convention avec le CDG53.

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **accepte** d'adhérer au libricel IPARAPHEUR et les différentes conditions,
 - **autorise** Monsieur le Maire à signer la dite convention et toutes les pièces afférentes à ce dossier.
-

ENVIRONNEMENT

QUESTION 5.1 - Enquête publique complémentaire GAEC DUTERTRE - Avis du conseil municipal

Délibération n°2017-DELIB-11-05

Monsieur le Préfet de la Mayenne a prescrit l'ouverture d'une enquête publique complémentaire de quinze jours à la mairie de Laigné du lundi 23 octobre à 8h30 au lundi 6 novembre 2017 à 18h inclus concernant la demande présentée par le GAEC Dutertre, ayant son siège social au lieu-dit « le Latay-Planchenault » à Laigné, en vue d'exploiter, après extension, à cette même adresse, un élevage avicole de 160 000 emplacements.

En application de l'article R.512-20 du code de l'environnement, il est demandé au conseil municipal d'émettre un avis sur cette demande.

Monsieur le Maire demande à Monsieur Ludovic DUTERTRE de bien vouloir sortir pour ne pas participer au débat et au vote.

Vu la note explicative de synthèse adressée aux membres du conseil municipal avec la convocation de la séance,

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **émet** un avis favorable au projet du GAEC Dutertre soumis à l'enquête publique complémentaire.

QUESTION 5.2 - Lafarge Granulats France - Château-Gontier et Marigné-Peuton (53) : demande de renouvellement et d'extension d'autorisation de carrière - rapport de cadrage

Délibération n°2017-DELIB-11-06

Le maire avise le conseil que la société Lafarge Granulats France a demandé un cadrage préalable de l'étude d'impact, en application de l'article L.181-5.4 du code de l'environnement, concernant le projet d'extension de la carrière de sable située sur les communes de Château-Gontier et Marigné-Peuton, autorisée par arrêté préfectoral du 17 juillet 2001 modifié. L'adjoint, Gérard LETARD, explique le projet d'extension de la carrière puisqu'il suit le dossier et assiste régulièrement aux réunions.

Conformément à la réglementation, le conseil municipal est invité à donner son avis sur le projet.

Vu la note explicative de synthèse du projet,

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **émet** un avis favorable sur ce projet.

QUESTIONS DIVERSES ET IMPREVUES

↳ Bilan de l'accueil de loisirs été 2017 organisé par Familles Rurales : l'effectif est en baisse avec très peu d'enfants présents la 1^{ère} semaine d'ouverture du centre et la semaine d'août, une équipe très dynamique et soudée, rapport difficile avec la directrice, des camps qui fonctionnent bien, et un déficit de 769 € dû à l'effectif en baisse.

↳ Location local 4 rue de Bretagne : Monsieur Geoffrey ROY souhaite disposer du local à compter du 8 janvier 2018 pour son activité de « friperie ». Toutes ces démarches administratives sont faites. Cependant, il nous a informé qu'il avait des soucis personnels et financiers. Il demande à ne pas payer en même temps le dépôt de garantie et le premier loyer. Le conseil demande à avoir plus de renseignement concernant Mr ROY afin de prendre une décision.

↳ Clément est en arrêt de travail depuis le 6 novembre 2017, il doit reprendre fin du mois.

↳ Commune nouvelle « Prée-d'Anjou » : Monsieur le Maire propose que les réunions de conseil se déroulent le mardi à 20h15. Les conseillers ne sont pas favorables et souhaitent conserver le jeudi à 20h30.

Les convocations de conseil seront transmises par mail ainsi que les dossiers traités à l'ordre du jour. Les réunions de conseil auront lieu à Ampoigné et le déroulement de la séance sera projeté sur écran.

5 permanences pour accueillir le public :

- Lundi 8h30-12h30 à Laigné
- Mardi 8h30-12h30 à Laigné
- Mercredi 8h30-12h30 à Ampoigné
- Vendredi 13h30-17h30 à Ampoigné et 13h30-18h00 à Laigné.

Madame Mickaëlle DUPAS en renfort actuellement à la mairie, poursuivra en janvier 2018 et voire plus si besoin.

La prochaine séance aura lieu le mardi 5 décembre 2017.

La séance s'est achevée à 23h23.